



BUDGET ET COTISATIONS 2021

FSG Morges – 1110 Morges
www.gymmorges.ch

PKF



Les
Tilleuls
www.vins-duruz.ch



FSG Morges



Comptabilité

Budget 2021

| | Charges | Produits |
|---|-----------------------|-----------------------|
| RECETTES | | |
| Cotisations | | 73 000.00 |
| Rétrocession cotisations suite Covid-19 | | -1 700.00 |
| Dons et divers | | 23 900.00 |
| Subsides J+S | | 26 400.00 |
| Participation GAF rémunération moniteur | | 11 475.00 |
| Sponsoring | | 19 800.00 |
| Master Agrès 2 | | 12 400.00 |
| Repas de soutien | | 3 160.00 |
| TOTAL RECETTES | | CHF 168 435.00 |
| DÉPENSES | | |
| Secrétariat | 1 700.00 | |
| Cotisations cantonales / fédérales | 26 000.00 | |
| Cours, indemnités moniteurs, juges | 42 590.00 | |
| Moniteurs GAF | 42 000.00 | |
| Gym Info, presse, publicité | 4 900.00 | |
| Charges groupes (camps, concours, licences) | 25 495.00 | |
| Location salles de sport + Box | 12 565.00 | |
| Assemblée Générale / comité / technique | 2 800.00 | |
| Matériel | 2 710.00 | |
| Tenues | 6 330.00 | |
| Frais divers + assurances | 3 300.00 | |
| Impôts | 0.00 | |
| Amortissement matériel | 0.00 | |
| Total Dépenses | CHF 170 390.00 | |
| Bénéfice / perte d'exploitation | | 1 955.00 CHF |
| Totaux égaux | CHF 170 390.00 | CHF 170 390.00 |

Morges, le 15 janvier 2021

Alain Panchaud
Caissier FSG Morges



Morges, le 29 janvier 2021

BUDGET 2021

Le budget présente un excédent de charges de CHF 1'955.00. Les charges et produits s'expliquent de la manière suivante :

Produits

Cotisations : Il y a toujours lieu de rester prudent avec ce poste. Chaque année, malgré les rappels, quelques milliers de francs échappent à la société. Le montant de CHF 73.000.00 correspond aux recettes encaissées en 2019 et 2020.

Rétrocession cotisations suite Covid-19 : du fait que les entraînements pour adultes sont stoppés depuis novembre 2020, le comité prévoit une rétrocession des cotisations pour les membres adultes selon le barème 2020 et pour autant que la situation financière de la société soit saine. La rétrocession serait déduite des cotisations 2021-2022 ou remboursée sur le compte bancaire des membres concernés.

Dons : le montant de CHF 23'900.00 se répartit entre le subside de la Commune de Morges, les dons des Communes comptant parmi leurs citoyens des gymnastes âgés -> 18 ans et les membres de la société.

Subventions J+S : du fait que la subvention ne concerne que les jeunes et que les entraînements pour ces jeunes ne devraient majoritairement plus être stoppés par la pandémie du Covid-19, le montant de CHF 26'400.00 correspond aux recettes encaissées en 2019.

Participation GAF rémunération moniteur : encaissement basé sur le même nombre de gymnastes qu'en 2020 avec un barème identique :

| Nbre entraînements/semaine | Tarif/annuel |
|----------------------------|--------------|
| 1 | 225.00 |
| 2-3 | 540.00 |
| 4 | 675.00 |

Sponsoring : les contrats signés à fin 2019 et en 2020 étant valables jusqu'en 2022 y compris, la recette minimale de CHF 19'800.00 est en principe assurée.

FSG Morges – 1110 Morges
www.gymmorges.ch





Master Agrès 2 : pour autant que cette compétition puisse avoir lieu les 29/30 mai 2021, elle pourrait avoir lieu sans public et sans buvette. Du coup, avec entre autres le soutien de la Fondation du Fonds du Sport Vaudois et de l'association cantonale de gymnastique, l'objectif est d'au moins couvrir les coûts et boucler la manifestation à CHF 0.00. Car il est important que des manifestations sportives puissent être organisées pour nos athlètes et nos gymnastes. Toutefois, du point de vue budgétaire et pour des raisons purement politiques et financières, il est primordial d'indiquer un bénéfice qui serait obtenu dans le cadre d'une organisation sans contraintes sanitaires (comme en 2014 par exemple). En effet, afin de pouvoir le cas échéant bénéficier d'une aide communale, cantonale et/ou fédérale, nous devons pouvoir justifier le manque à gagner lié à cette organisation et ses conséquences sur le résultat financier annuel de la société.

Repas de soutien : n'ayant pas eu lieu en 2020, le comité est résolument optimiste de pouvoir l'organiser à la rentrée (août – septembre). Le bénéfice de CHF 3'160.00 est basé sur la moyenne des dernières éditions de 2012, 2015 et 2018.

S'il ne pouvait avoir lieu, nous devons, pour obtenir de l'aide sur la même base de raisonnement que pour le Master Agrès 2, justifier le manque à gagner lié à cette manifestation et ses conséquences sur le résultat financier annuel de la société.

Charges

Secrétariat : frais habituels de fonctionnement du secrétariat (papier, encre pour imprimantes, enveloppes, timbres-poste, petit matériel de bureau, frais bancaires, etc.)

Cotisations cantonales / fédérales : ce poste comprend les cotisations à la FSG et à Gym Vaud qui dépendent du nombre de gymnastes inscrits dans l'application FSG Admin. Il comprend également la cotisation à Swiss Athletics, la cotisation à l'association cantonale vaudoise d'athlétisme (ACVA) et la participation de la société (20%) aux cotisations cantonales des gymnastes pratiquant la gymnastique artistique au Centre Cantonal à Aigle et le trampoline au Centre Romand de Performance (Aigle).

Cours, indemnités moniteurs, juges : du fait que les adultes ne peuvent reprendre les entraînements avant mars, la charge induite par les indemnités moniteurs est réduite de l'ordre de CHF 3'500 par rapport au résultat effectif de 2019.

Moniteur GAF : comme annoncé l'année dernière, cette charge est portée à CHF 42'000.00 afin de pouvoir bénéficier d'un deuxième entraîneur pro de la société Statera Entraînement Sàrl pour la GAF à raison d'une moyenne de 5h/semaine. A l'avenir, ce poste ne pourra plus augmenter sans l'apport de nouvelles recettes supplémentaires. Par ailleurs, le comité cherche à maintenir un équilibre sain et compréhensif entre les coûts générés par chaque groupe. Il ne faut tout de même pas oublier que ce groupe de sport élite permet de constituer un réservoir de filles ayant un certain niveau pour le groupe des Actifs-Mixtes.

FSG Morges – 1110 Morges
www.gymmorges.ch





Gym Info, Presse, Publicité : cette charge correspond à l'impression et à l'expédition de 3 éditions de l'ordre de 430 exemplaires à chaque fois, selon la planification décidée en 2019.

Charges groupes : ce poste comprend les inscriptions aux compétitions, les déplacements en car, minibus ou train pour les concours de société ayant lieu à l'extérieur du canton de Vaud, les licences (uniquement athlétisme en 2021), ainsi que la participation de la société (1/3) aux frais des différents camps d'entraînement. Ce poste comprend également la journée des moniteurs. Cette charge de CHF 25'495.00 est conforme aux années précédentes.

Location salles de sport + Box : ce poste comprend la location de la salle des Charpentiers le samedi matin pour le groupe GAF (CHF 4'255.00), la location des salles cantonales de Marcellin (CHF 5'130.00), la location et le nettoyage d'une salle pour l'entraînement d'été des Actifs-Mixtes (CHF 680.00) et la location du box à Préverenges pour entreposage des archives et stocks de la société autre que le matériel gymnique (CHF 2'500.00).

A noter que le Canton de Vaud nous a informé par écrit en novembre 2020 qu'il facturerait depuis le 27 octobre 2020, en sus de la location, les frais de désinfection des salles à hauteur de CHF 75.00/semaine ou CHF 2'850.00/année. Nous avons immédiatement réagi à cette aberration en écrivant notre désapprobation directement auprès des Ministres cantonaux Broulis et Leuba et en interpellant le député M. Meienberger, ancien Syndic d'Echichens, et l'association cantonale vaudoise de gymnastique. Le Ministre Broulis nous a répondu qu'une motion demandant l'annulation de ces frais de désinfection serait débattue à la session du printemps du Grand Conseil et que, pour l'instant, il n'y avait pas lieu de payer la facture qui serait envoyée au début de l'année 2021.

Pour information, ces frais de désinfection n'ont pas été budgétés.

Assemblée générale / technique / comité : la charge de CHF 2'800.00 comprend tous les frais liés à l'organisation de l'assemblée générale en mode non présentiel (remise des documents aux membres en lieu et place de l'assemblée générale en présentiel, soit les frais d'impressions et les frais d'expédition). Ce poste comprend également le repas du comité.

Matériel : pas de gros achats, si ce n'est un mini-trampoline pour le groupe des Actifs-Agrès (CHF 1'160.00). Le solde de CHF 1'560.00 concerne des achats pour les athlètes et les GD Jeunesse.

Tenues : cette dépense de CHF 6'330.00 concerne la part de la société pour la remise des T-Shirts et Top de société aux nouveaux membres et aux enfants qui grandissent (CHF 2'400.00), la part pour les tenues de compétition (CHF 2'930.00) et la part pour le training (CHF 1'000.00).

FSG Morges – 1110 Morges
www.gymmorges.ch





Divers : ce poste comprend l'assurance ECA, les cornets de Noël et l'achat d'un programme informatique à la société FSG Yverdon Amis Gym (CHF 1'500.00). Ce programme est compatible avec l'application FSG Admin et il améliorera fortement l'efficacité de la gestion des cotisations, la gestion du journal Gym (Vaud) et du journal Gym Live (FSG). Par ailleurs, à la suite du questionnaire en ligne, il nous permettra enfin d'assurer l'historique de nos membres, à savoir la date d'entrée dans la société, le nombre d'année de monitorat, le nombre d'année de juge, la date d'entrée au comité, etc. Cet investissement est absolument primordial pour le bien de la société.

Impôt : la limite du capital pour imposition sur la fortune ayant été repoussée à CHF 200'000.00 au 01.01.2020, il n'y a plus d'impôt à payer. Pour information, l'impôt cantonal et communal sur le bénéfice est perçu à partir de CHF 20'001.00.

Amortissement : tout le matériel est amorti depuis 2018.

Remarques :

Malheureusement, l'année gymnique 2021 risque d'être à nouveau totalement ou partiellement chamboulée par la pandémie du Coronavirus. Il nous paraît assez clair que si les manifestations que Gym Morges organise ne peuvent avoir lieu ou ne ramène aucun bénéfices, voire génèrent des pertes, la diminution globale des recettes en 2021 devraient à nouveau être couvertes par la diminution globale des dépenses. Dans le cas contraire, nous demanderons des aides Covid.

Afin d'éviter de naviguer trop à vue et prendre les meilleures décisions possibles, une analyse de la situation financière de la société en comparaison du budget sera effectuée mensuellement.

FSG Morges

Alain Panchaud
Caissier

FSG Morges – 1110 Morges
www.gymmorges.ch





COTISATIONS 2021 :

Pour 2021, les cotisations restent inchangées. En voici le détail :

| | |
|-----------------------------|------------|
| Actifs mixtes | CHF 450.-- |
| Artistique PP | CHF 340.-- |
| Artistique P1 et + | CHF 550.-- |
| Athlètes Petits | CHF 220.-- |
| Athlètes Grands | CHF 450.-- |
| Agrès Petits 1 | CHF 220.-- |
| Agrès Petits 2 | CHF 320.-- |
| Agrès-Grands (sans compét.) | CHF 220.-- |
| Agrès-Grands (avec compét.) | CHF 320.-- |
| Juniors | CHF 220.-- |
| Gym Danse Actives | CHF 320.-- |
| Gym Danse 35+ | CHF 320.-- |
| GDanse Jeunes 2x | CHF 250.-- |
| GDanse Jeunes 1x | CHF 220.-- |
| École de Gym 1&2 | CHF 180.-- |
| Actives 2 entrain. | CHF 250.-- |
| Actives 1 entrain. | CHF 220.-- |
| Seniors | CHF 220.-- |
| Trampoline | CHF 360.-- |
| Membres Passifs | CHF 30.-- |

FSG Morges – 1110 Morges
www.gymmorges.ch

